

CONTRAT DE LOCATION DE CAMPING-CAR

Lieu de prise en charge : _____ Date de prise en charge : _____

Date de restitution : _____ Lieu de restitution : _____

Données du Loueur :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Données du Locataire :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Informations sur le Camping-Car :

Marque / Modèle : _____

Numéro d'immatriculation : _____

Année : _____ Kilométrage au départ : _____

État général : _____

Durée de la location :

Nombre de jours : _____

Tarifs et modalités de paiement :

Prix de location (par jour) : _____ EUR

Dépôt de garantie : _____ EUR

Modalités de paiement : _____

Article 1 – Objet du contrat

Le loueur met à disposition du locataire un camping-car selon les conditions définies dans le présent contrat.

Article 2 – Durée de location

La location débute à la date et heure de prise en charge mentionnées et se termine à la date et heure de restitution convenues.

Article 3 – Utilisation du camping-car

Le locataire s'engage à utiliser le véhicule conformément à sa destination et à respecter la réglementation en vigueur.

Article 4 – Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie est exigé et sera restitué après vérification de l'état du camping-car au retour, déduction faite des éventuels frais.

Article 5 – État du véhicule et remise des clés

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance de l'état général du camping-car au moment de la prise en charge et s'engage à le restituer dans le même état.

Article 6 – Assurance

Le camping-car est assuré conformément à la législation française. Le locataire est responsable en cas de sinistre, dans les conditions du contrat d'assurance.

Article 7 – Kilométrage

Un forfait kilométrique peut être prévu ; les dépassements seront facturés selon les modalités définies.

Article 8 – Entretien et réparations

Le locataire doit assurer l'entretien courant durant la location et informer immédiatement le loueur en cas de problème technique.

Article 9 – Restitution du véhicule

Le camping-car doit être restitué au lieu et à la date convenus. Tout retard pourra entraîner une facturation supplémentaire.

Article 10 – Résiliation

En cas de non-respect des termes du contrat, le loueur peut résilier la location sans préavis et sans remboursement.

Article 11 – Responsabilités

Le locataire est responsable des infractions et dommages causés pendant la location, sauf en cas de force majeure ou de défaut du véhicule.

Article 12 – Données personnelles

Les parties s'engagent à respecter la confidentialité des données personnelles échangées conformément à la législation applicable.

Article 13 – Litiges

Tout différend relatif à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents conformément au droit français.

Article 14 – Signatures

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie, valant acceptation sans réserve des termes précités.

SIGNATURE DU LOUEUR

SIGNATURE DU LOCATAIRE

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-logement.com/contrat-location-camping-car/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-logement.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.